



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS qu'une demande de dérogation mineure (2026-08-0019) a été déposée par les propriétaires du 113 rue Railroad, lot 5 075 538. La demande vise à permettre une piscine hors-terre en cour avant, en contravention avec l'article 6.1 du Règlement de zonage 2012-URB-02, qui permet l'installation d'une piscine en cours latérale et arrière seulement.

Toute personne s'opposant à la dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 14 septembre 2026 à 19h30.

DONNÉ A STANSTEAD, ce 27 août 2026.

Hughes Ménard, directeur général